

ELECTIONS AU CONSEIL D'ECOLE DE L'ESPE Collège des usagers

Scrutin du jeudi 1 décembre 2016

PROCURATION
Je soussigné(e), M
électeur(trice) inscrit(e) sur la liste du Collège des usagers
empêché(e) de prendre part personnellement au scrutin
donne procuration à M. Mme
électeur(trice) inscrit(e) dans le même collège
pour voter en mes lieu et place lors du scrutin du 1 décembre 2016.
Fait à Nice, le
Signature

N.B.:

Le mandataire doit être inscrit dans le même collège que le mandant. **Nul ne peut être porteur de plus de deux mandats**. Le mandataire doit présenter l'original de la carte d'étudiant du mandant.

En aucun cas le mandataire ne sera autorisé à voter sur présentation de la photocopie de la procuration.